

MARC BARBUT

Avant-propos

Mathématiques et sciences humaines, tome 93 (1986), p. 5

http://www.numdam.org/item?id=MSH_1986__93__5_0

© Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS, 1986, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Mathématiques et sciences humaines » (<http://msh.revues.org/>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

Avant-propos

Les débats sur la mesure et la comparaison des inégalités (économiques, sociales, etc.) ont déjà fourni matière à deux articles dans Mathématiques et Sciences humaines (n°88, 1984 et n°90, 1985) et à toute une série dans la Revue Française de Sociologie (n°XXV-2, XXV-3 et XXV-4, 1984, XXVI-4, 1985).

La présente livraison de Mathématiques et Sciences humaines est entièrement consacrée à cette question ; pour l'essentiel, elle comporte les textes de communications faites lors d'une table ronde sur "la mesure et la comparaison des inégalités sociales" tenue, à l'initiative du Centre d'Analyse et de Mathématique Sociales, à Marseille, le 28 Juin 1985, et qui a réuni des Sociologues, des Economistes et des Statisticiens.

L'article du sociologue J.P. Grémy explicite la combinatoire sous-jacente aux comparaisons de différences (au sens de "être autre que", non celui, arithmétique, de la soustraction) de proportions ; il montre bien les limites qui résultent de la perte d'information provenant de l'opération trop souvent pratiquée à tort qui consiste à remplacer les effectifs bruts d'un tableau à double entrée par les seuls pourcentages en lignes (ou les seuls pourcentages en colonnes).

Les économètres F. Bourguignon et A. Trannoy montrent, dans chacun de leurs courts textes, l'axiomatique qui conduit à une classe de mesures de l'inégalité, pour le premier, ou à l'absence de mesure si les exigences sont trop fortes pour le second.

Enfin, une brève note de ma part étudie les relations entre deux catégories de mesures de la concentration.

D'autres contributions à la table ronde du 28 Juin dernier devraient être prochainement publiées.

Marc Barbut